

54 500

Vandœuvre

n° 127 • Octobre 2026

**À vos marques,
prêts ?
Rentrée !**



Vandœuvre
LÈS-NANCY

Agir contre les effets de la canicule

L'été 2026 restera comme un été exceptionnel. Partout en France, les effets du dérèglement climatique se sont fait sentir. À Vandœuvre, la Ville a multiplié les mesures pour protéger les habitants et adapter progressivement la commune à ces fortes chaleurs.



350 ventilateurs et 34 climatiseurs ont été installés dans les écoles durant la canicule

L'été 2026 aura marqué les esprits. Et les chiffres permettent de mesurer l'ampleur du phénomène : selon Météo-France, il s'agit de l'été le plus chaud jamais enregistré en France depuis 1900, avec une température moyenne de 24 °C, soit 3,6 °C au-dessus des normales. Les températures maximales ont, elles, affiché une anomalie moyenne de +4,8 °C.

Protéger les plus jeunes

Face à ces épisodes appelés à se répéter, la Ville agit à la fois dans l'urgence et à long terme. Dans les écoles, 34 climatiseurs mobiles et 350 ventilateurs ont été installés.

Une salle refuge a également été créée dans chaque école, permettant de disposer d'un espace identifié et plus frais lorsque les températures deviennent difficiles à supporter.

La transformation des cours d'école constitue également une réponse

durable. Leur végétalisation permet de limiter les surfaces minérales, de créer de l'ombre et de favoriser l'infiltration de l'eau. L'objectif : faire progressivement des écoles de véritables îlots de fraîcheur.

Comme les plus fragiles

Les fortes chaleurs représentent un risque particulier pour les personnes âgées et les publics vulnérables.

Pendant les épisodes caniculaires, le CCAS de Vandœuvre a joué un rôle essentiel de prévention, de veille et d'accompagnement.

Il porte une attention particulière aux personnes les plus fragiles, afin de maintenir le lien, de rappeler les bons réflexes face à la chaleur et de repérer d'éventuelles situations nécessitant une intervention.

Cette mobilisation permet de ne pas laisser les personnes isolées seules

face aux fortes températures. Elle complète les actions mises en place dans les équipements municipaux et l'espace public.

Des arbres comme climatiseur

Pendant les épisodes de chaleur, les horaires de fermeture des parcs ont été également décalés à 22h afin de permettre aux habitants de profiter davantage des espaces verts aux heures où les températures sont plus supportables. Car à Vandœuvre, la réponse à la chaleur passe autant que possible par des solutions naturelles.

L'arbre joue un rôle essentiel. Il contribue au confort thermique des habitants de par son ombre et sa transpiration. Sous un arbre, la sensation de fraîcheur peut être très importante : certaines études montrent des écarts pouvant atteindre plusieurs degrés selon les conditions.

Planter pour avoir moins chaud

C'est pourquoi Vandœuvre plante chaque année de nombreux arbres, avec la volonté de poursuivre et d'amplifier cette politique. Un programme de plantation de nouveaux arbres, notamment des arbres fruitiers, est également engagé.

L'enjeu est de constituer, progressivement, une véritable trame végétale dans l'espace public : planter beaucoup, planter partout où cela est possible et surtout assurer une présence homogène des arbres pour multiplier les zones d'ombre et de fraîcheur.

Cette stratégie s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'adaptation de la ville et des habitants au changement climatique.

Édito



Ces dernières semaines ont été marquées par plusieurs événements majeurs pour notre ville.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer l'Auditorium Nicole Clément de l'École municipale de musique, un équipement tant attendu, qui offre désormais à nos élèves, à leurs enseignants et à l'ensemble des acteurs de la vie musicale vandopérienne un espace à la hauteur de leur talent et de leur engagement. Ce nouvel auditorium est bien plus qu'un bâtiment : c'est un lieu de transmission, de création, de rencontres et de partage.

Autre étape importante pour notre commune : la pose de la première pierre du futur immeuble mixte avenue Jeanne d'Arc. Ce projet associera des commerces en rez-de-chaussée et des logements, contribuant ainsi à renforcer la mixité sociale et fonctionnelle.

Enfin, je souhaite partager avec vous une autre belle reconnaissance de notre engagement collectif : le jury

du concours des Villes et Villages Fleuris a récemment annoncé le maintien de notre 4e fleur. Cette distinction vient saluer le travail quotidien de nos services municipaux, mais aussi l'attention que nous portons à notre environnement, à nos espaces publics et au cadre de vie.

Elle est également le fruit d'une mobilisation collective : celle des agents, des associations, des habitants et de tous ceux qui contribuent à faire de Vandœuvre une ville agréable, verte et accueillante.

Ces trois événements, à leur manière, racontent une même histoire : celle d'une ville qui investit, qui innove et qui prépare l'avenir sans jamais perdre de vue l'essentiel, le bien-être et la réussite de ses habitants.

Patrice (Manu) Donati
Le Maire

SOMMAIRE

- 2** ENVIRONNEMENT
- 4** RETOUR SUR...
- 6** BRÈVES
- 8** CULTURE
- 10** UN ÉTÉ À VANDŒUVRE
- 12** DOSSIER RENTRÉE
- 16** SÉCURITÉ
- 17** PATRIMOINE

Hôtel de Ville:
7, rue de Parme
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél.: 03 83 51 80 00
Fax: 03 83 51 80 01

- 18** DÉCRYPTAGE
- 20** URBANISME
- 21** AMÉNAGEMENT
- 22** SPORT
- 23** AU FIL DU CONSEIL
- 25** TRIBUNES
- 26** CONSEILS DE QUARTIERS

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Services de la Métropole

Allo Stan (Bus et Tram)
03 83 30 08 08

Service des eaux
03 83 91 83 83

Urgences 24h/24 h
03 83 91 83 62

Maison de la propreté
03 54 50 20 40

Service éclairage public 24h/24h
03 83 91 83 58

Circulation 24h/24h
03 83 40 46 46

Allo voirie
03 83 91 81 71

Signaler tous types
de dysfonctionnement
www.g-ny.org

54 500 VANDŒUVRE le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Patrice DONATI

Directrice de la communication :
Alma MEHMETI

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication

Impression : Imprimerie L'Huillier
Dépôt légal n° 1098
© Ville de Vandœuvre - 07/2026



www.vandoeuvre.fr
contact@vandoeuvre.fr
@Vandoeuvre



Une histoire d'amour qui dure depuis 60 ans

La Ville adresse ses sincères félicitations à Andrée et Michel Toussaint qui célèbrent leurs noces de diamant. Ils se sont unis pour la vie le 6 juillet 1966. Soixante ans plus tard, leur amour et leur complicité sont toujours au rendez-vous.



Les Alizés ont fêté la fin de l'année

A la fin du mois de juin, avec le départ des vacances, toute l'équipe de la crèche collective Les Alizés a invité les petits bouts et leurs parents à une grande fête de fin d'année ! Un moment de partage pour célébrer, avec sourire et gourmandise, le début de l'été !



Un honneur pour la commune

Vandœuvre a le plaisir et la fierté d'accueillir sept habitants ayant obtenu la nationalité française. À cette occasion, une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française s'est déroulée dans les salons de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, en présence de leurs familles et leurs proches.



Les enfants ont raconté une histoire

Les élèves de CE1/CE2 de l'école Paul Bert ont eu le plaisir de présenter leur conte musical, intitulé « L'histoire d'Antoinette, la poule savante », aux seniors de la résidence des Jonquilles. Un beau moment de partage, d'émotion et de sourires, où petits et grands se sont retrouvés autour de la musique et de la magie des histoires.



Un amour né sur la glace pour un mariage en or

En 1976, Bernadette et Jean-Marie Bienfait se sont dit oui. Cinquante ans plus tard, leur amour, né sur la glace de l'ancienne patinoire de Vandœuvre, est toujours aussi fort, tendre et complice. Une belle histoire qui, malgré les années, n'a jamais fondu.



Un week-end de folie pour les gamers !

Grâce à vous, la 7^e édition de Vandœuvre in Game a été magique : invités mythiques, jeux, animations, univers fantastiques et cosplays ont créé des souvenirs inoubliables. Merci pour votre énergie ! Rendez-vous l'année prochaine !



La première pierre de 23 futurs logements

La première pierre de la résidence Sainte-Colette a été posée au cœur de l'écoquartier Biancamaria. Ce projet prévoit 23 logements, conçus selon des critères énergétiques élevés, pour offrir un cadre de vie naturel et durable.



Un week-end placé sous le signe du patrimoine !

Les Journées européennes du patrimoine ont rencontré un véritable succès à Vandœuvre ! Tout au long du week-end, vous avez été nombreux à pousser les portes des lieux emblématiques de la ville et à partir à la découverte de son histoire. Au total, une vingtaine de lieux étaient à découvrir : patrimoine historique, culturel, naturel ou encore lieux habituellement moins accessibles...

En Bref

Villes et Villages Fleuris : Vandœuvre conserve ses quatre fleurs

Le suspens était à son comble. Suite au passage du jury national des « Villes et Villages Fleuris » en juin dernier, les résultats sont officiellement tombés. Vandœuvre conserve ses quatre fleurs, la plus haute distinction du concours. Le jury a reconnu la qualité du patrimoine arboré et des parcs de la ville ainsi que des projets d'aménagement qui témoignent d'une réelle « volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants ».



Les transports gratuits pour les détenteurs de la CMI

Depuis le 1er août 2026, les personnes détentrices d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) bénéficient de la gratuité des transports sur le réseau Stan. Une mesure qui facilite les déplacements du quotidien et favorise l'autonomie et la mobilité de chacun.



Octobre Rose et Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Le samedi 10 octobre, la Ville se mobilise à l'occasion d'Octobre Rose, mois consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, et de la 37^e édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Une journée pour s'informer, échanger et sensibiliser le public aux enjeux de la santé physique et mentale. Rendez-vous au parc Richard Pouille de 10h à 17h pour de nombreuses animations.



Apprendre les gestes qui sauvent

Les prochaines sessions de formation « Gestes qui sauvent » auront lieu les samedis 10 octobre et 14 novembre, de 10h à 12h30, à la Ferme du Charmois. Une occasion d'apprendre les bons réflexes et les gestes essentiels pour réagir efficacement face à une situation d'urgence. Inscription obligatoire.

Info 

Inscriptions : vansante@vandoeuvre.fr
ou 03 83 51 80 89.



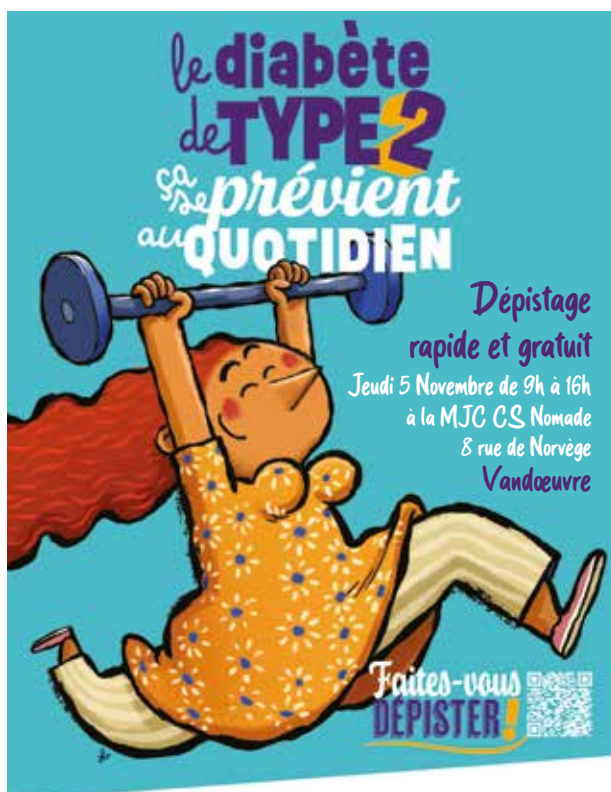
Journée de dépistage du diabète

Une journée de dépistage du diabète sera organisée le jeudi 5 novembre 2026 à la MJC Nomade. Cette journée sera l'occasion de s'informer sur le diabète, les facteurs de risque et l'importance d'un dépistage précoce.

Info 



<https://www.grandnancy.eu/actualites/actualite/news/prevenir-le-diabete-de-type-2-la-metropole-sengage-aux-cotes-de-la-fhf>



Les sirènes d'alerte reprennent du service

Depuis le mercredi 5 août, les sirènes installées sur le toit de l'Hôtel de Ville retentissent à nouveau. Chaque premier mercredi du mois, à midi, un signal sonore de 1 minute et 41 secondes est émis. Un dispositif de prévention afin de préparer la population face à de potentielles situations de crise. Alors, pas d'inquiétude si vous entendez les sirènes : il s'agit simplement d'un test de bon fonctionnement. Ces essais permettent de s'assurer que le dispositif est opérationnel.



Inauguration en fanfare

C'est une nouvelle page qui s'écrit pour la vie culturelle vandopérienne. La Ville a officiellement inauguré son nouvel auditorium de 250 places, un équipement moderne conçu pour offrir aux élèves de l'école de musique, aux artistes et au public des conditions d'accueil et de représentation à la hauteur de leurs attentes.

Pensé comme un véritable écrin dédié à la musique et au spectacle vivant, cet auditorium complète l'offre culturelle municipale. Il permettra d'accueillir concerts, auditions, conférences et autres rendez-vous artistiques dans un cadre confortable et doté d'une acoustique de qualité.

Après plusieurs mois de travaux, ce nouvel espace est désormais prêt à vivre au rythme des répétitions, des créations et des représentations. Il accueillera ses premiers événements dès la rentrée 2026/2027 de l'école de musique.

Au-delà d'un nouveau bâtiment, cette inauguration marque un investissement durable en faveur de la culture et de l'accès de tous à des spectacles de qualité.

Le choix de dénomination pour l'auditorium Nicole Clément de l'école municipale de musique rend hommage à une compositrice et pédagogue, dont la carrière s'est notamment déroulée au Conservatoire de Nancy de 1977 à 2011. Récompensée à plusieurs reprises pour son œuvre, elle a également joué un rôle important dans la vie musicale vandopérienne et a formé de nombreux enseignants de l'école de musique.

La Ville souhaite ainsi valoriser son parcours artistique et pédagogique, notamment en tant que femme compositrice, et à inscrire son héritage dans un lieu consacré à la transmission de la musique.



Info+

**École municipale
de musique de
Vandœuvre**
9, allée de
Fribourg
03 83 54 32 45



de l'auditorium Nicole Clément



Un été à Vandœuvre

Installée au cœur du parc Richard Pouille, l'édition estivale 2026 a rassemblé petits et grands autour de multiples animations. Jeux de société, sport, ateliers de couture, confection de bracelets, capoeira, cerfs-volants, coin lecture, château gonflable et sable chaud ont recréé une véritable ambiance de vacances en plein cœur de Vandœuvre.

Le ventrigrisse aquatique en forme de requin a apporté rires et fraîcheur.

Il a été très prisé lors des fortes chaleurs. Les poneys hyper mignons ont fait leur retour cette année. Les enfants ont pu s'initier à l'équitation lors de balades sous les arbres du parc.

Sans oublier les concerts de l'été qui ont apporté cette touche musicale essentielle pour partager, ensemble, un moment chaleureux et fédérateur.

Avec ses moments conviviaux, ses animations ludiques et son esprit familial, City Plage a une nouvelle fois prouvé que l'été peut se vivre intensément à deux pas de chez soi. Rendez-vous l'an prochain pour encore plus de découvertes et de détente !





DOSSIER

Un vent de fraîcheur dans les écoles

Après un été caniculaire, il est temps de reprendre le chemin de l'école.

Comme à chaque coupure estivale, la Ville a réalisé de vastes chantiers de rénovation dans ses 8 écoles primaires et 9 écoles maternelles pour un montant avoisinant les 2 millions d'euros.

Nouvelle cantine, rafraîchissement, amélioration de l'accueil et de la sécurité, nouvelles toilettes... des opérations nécessaires pour offrir aux enfants et aux équipes éducatives des conditions toujours améliorées.

Surtout, la Ville a continué de s'engager dans la rénovation énergétique, végétale et écologique de ses écoles. Un chantier colossal d'ores et déjà entamé et qui n'est pas près de s'arrêter.

Vandœuvre
LÈS-NANCY

Canicule dans nos écoles : réagir au lieu de subir

Après les épisodes de chaleur de 2026, la Ville renforce son organisation pour mieux protéger les enfants et améliorer leurs conditions d'accueil dans les écoles et les structures municipales.

Les fortes chaleurs ne sont plus des phénomènes exceptionnels. Les épisodes de juin et juillet 2026 l'ont une nouvelle fois montré : il faut désormais adapter durablement la vie scolaire et périscolaire à ces nouvelles conditions climatiques.

Repenser les activités

Si le calendrier scolaire relève de l'Éducation nationale, la Ville organise de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs à destination des enfants. Leur programmation est aujourd'hui repensée pour mieux tenir compte des périodes de fortes chaleurs.

Les activités physiques intenses, les sorties prolongées ou exposées au soleil pourront ainsi être déplacées ou remplacées lorsque les conditions l'exigeront. À l'inverse, les épisodes de chaleur pourront être davantage mis à profit pour proposer des activités culturelles, artistiques ou scientifiques dans des lieux adaptés : médiathèque, Ferme du Charmois, salle des fêtes...

Un plan canicule pour chaque école

La Ville travaille également à la mise en place d'un plan canicule spécifique aux établissements scolaires. Son objectif : renforcer les mesures à prendre et coordonner l'action des services municipaux, des équipes éducatives et des animateurs périscolaires.

Lors de l'épisode de 2026, une salle refuge équipée de climatiseurs a notamment été mise en place dans chaque école et des ventilateurs installés dans les classes.



À l'avenir, les mesures seront adaptées aux caractéristiques de chaque établissement : exposition au soleil, isolation, configuration des locaux... Chaque école disposera ainsi d'une fiche recensant les actions à mettre en œuvre en cas de fortes chaleurs, en concertation avec les équipes éducatives.

Des bâtiments adaptés

Cette adaptation passe aussi par les travaux. La Ville poursuit ses investissements pour améliorer l'isolation et le confort thermique des bâtiments, aussi bien en hiver qu'en été. Stores extérieurs, brise-soleil, amélioration de l'isolation, remplacement des menuiseries ou modernisation des équipements... plusieurs écoles ont déjà bénéficié d'interventions ciblées.

Des études thermiques ont par ailleurs été réalisées dans l'ensemble des établissements afin d'identifier les priorités. Les projets importants sont ensuite programmés progressivement, en fonction des besoins et des capacités d'investissement.

L'extension de Jean-Macé, les travaux menés à Jeanne-d'Arc ou encore la création de la restauration scolaire de Bellevue ont ainsi intégré ces améliorations. Des études sont aujourd'hui engagées pour les écoles Brossolette et Charmois.

L'objectif est clair : anticiper plutôt que subir, afin de permettre aux enfants de continuer à apprendre, jouer et pratiquer des activités dans les meilleures conditions, même lorsque les températures battent des records.



La cour de récréation a été végétalisée à l'école Paul Bert



« Ne pas attendre la prochaine canicule pour s'organiser »

Marilène Vuillaume
adjointe déléguée à l'Éducation

L'Éducation nationale communique beaucoup autour de la baisse démographique et son accompagnement dans les écoles. Quelles sont les perspectives pour les effectifs des écoles de Vandœuvre ?

Nous avons constaté une baisse d'effectifs d'environ 300 enfants en 4 ans dans les écoles élémentaires et maternelles de la ville. Cette baisse s'explique par 2 phénomènes : une baisse démographique telle que la connaît tout le département et les projets de rénovation urbaine actuels pour lesquels nous sommes dans la phase de déconstruction de plusieurs immeubles, notamment à Vand'Est.

La baisse démographique est atténuée par les caractéristiques des logements de Vandœuvre : une forte proportion de logements locatifs pour lesquels nous avons du renouvellement des familles qui y résident. Ainsi des familles avec de très jeunes enfants sont beaucoup présentes.

Avec la reconstruction des logements, de nouvelles familles avec enfants reviendront dans nos écoles. Nous sommes dans le creux des effectifs pour ce point.

Quel est le rôle de la commune dans les fermetures de classe ?

L'Éducation nationale décide de l'ouverture ou de la fermeture des classes, notamment par l'intermédiaire du directeur académique (DASEN).

Les décisions sont principalement fondées sur les effectifs d'élèves, les prévisions démographiques et les règles de répartition des moyens d'enseignement. La commune est responsable des locaux et du fonctionnement matériel des écoles publiques. Toutefois, elle participe aux échanges sur l'évolution de la carte scolaire, elle peut exprimer son opposition ou défendre le maintien d'une classe. Dans la pratique nous travaillons pour expliquer les projets d'aménagements de la ville susceptibles d'augmenter les effectifs.

Au final, comment appréhendez-vous une baisse possible des effectifs ?

Une fermeture de classe peut être justifiée s'il y a une baisse importante d'effectifs. Ce qu'il est utile de suivre et de vérifier ce sont les effectifs d'enfants par classe après la fermeture de classe dans l'école.

Une fermeture de classe ne signifie pas forcément que les classes restantes seront saturées à plus de 28 élèves.

Par contre, nous défendons le besoin de profiter de cette baisse démographique pour améliorer les taux d'encadrement et réduire le nombre d'enfants par classe. C'est un facteur important pour l'apprentissage des enfants.

Quels sont vos projets forts pour ce mandat ?

Lors du mandat précédent, nous avons travaillé à une organisation sereine et une professionnalisation des services périscolaires, ainsi que sur la communication avec l'éducation nationale et les familles.

Ce nouveau mandat verra la poursuite des travaux engagés pour la rénovation des écoles et des sites de restauration scolaire.

Nous mettons également l'accent sur l'inclusion scolaire : de plus en plus d'enfants ont des besoins d'accompagnement particulier. La Ville fournit un effort de maintien d'une ATSEM par classe en maternelle, y compris en classe dédoublée, et propose des formations à ses personnels concernant tous les différents types de handicap et de besoins.

Par ailleurs, nous travaillons à répondre aux demandes des enseignants pour le mobilier : classes flexibles à la maternelle Brossolette, salle d'apaisement pour la classe ULIS Charmois, diverses demandes de mobilier et d'aménagement pour chaque handicap.



Des écoles rénovées pour la rentrée

Profiter des vacances scolaires pour intervenir dans les établissements permet de réaliser des travaux importants tout en limitant leur impact sur le quotidien des élèves. Cet été encore, plusieurs écoles maternelles et élémentaires ont ainsi fait l'objet de rénovations, pour un montant total de près de 1,8 million d'euros. Parmi les opérations majeures :

- L'école Bellevue a bénéficié d'une réhabilitation complète. Menuiseries extérieures, toiture, sols, plafonds, peintures, isolation thermique, chauffage et traitement acoustique ont notamment été repris.

Une centrale de traitement d'air avec rafraîchissement des locaux vient également améliorer le confort des enfants lors des périodes de fortes chaleurs. Sans parler de la nouvelle cantine !

- À l'école maternelle du Charmois, les travaux ont concerné la structure du bâtiment, avec la reprise des fondations et de la salle de motricité, le remplacement de cloisons et de la dalle, ainsi que la rénovation des sols. Des interventions ont enfin permis de traiter les fissures et de renforcer le bâtiment.

- À la maternelle Brossolette, l'escalier a fait l'objet d'une reprise en surface et en sous-œuvre. Les réseaux d'évacuation, les sols et certaines fissures ont également été traités.

- L'école élémentaire Brossolette a, elle, bénéficié de travaux pour sa toiture. Un dispositif de type « cool roof », avec une toiture blanche, permettra notamment de mieux résister aux fortes chaleurs.

Entretien durable

D'autres établissements ont également profité de l'été pour améliorer leur confort et leur sécurité.

- À la maternelle Paul Bert, le local périscolaire a été repeint et réaménagé, un film anti-chaaleur a été posé dans une partie du couloir et le portail d'accès à la cour a été remplacé.

- À Brabois élémentaire, deux salles de classe, le hall et le couloir ont été repeints. Le portail et la clôture ont été remplacés ainsi qu'un visiophone.

- À l'école élémentaire Europe Nations, les quatre sanitaires ont été rénovés.

- À la maternelle Europe Nations, les dalles et les allées aux abords des bâtiments ont été remplacées afin de sécuriser les cheminements et de prévenir les risques de chute.

Ces interventions, parfois très visibles, parfois plus techniques, répondent à un même objectif : entretenir durablement le patrimoine scolaire, améliorer le confort quotidien des enfants et des personnels et adapter progressivement les écoles aux nouveaux enjeux, notamment climatiques et énergétiques.

Une cantine aux petits oignons

La Ville a manifesté son intérêt à propos de la future cuisine collective intercommunale portée par la Métropole, dont la mise en service est prévue en 2030. Cet équipement alimenterait les neuf cantines vandopériennes.

Du frais, du local et du bon. Avec cette nouvelle cantine collective, l'objectif est clair : remettre la qualité au cœur de la préparation des repas de nos enfants. La Métropole souhaite reprendre pleinement en main la compétence culinaire afin de mieux maîtriser l'ensemble de la chaîne, de la sélection des produits jusqu'à la préparation et la distribution des repas.

La priorité sera donnée aux recettes préparées sur place avec des légumes, des fruits et des viandes produites localement. Cette organisation doit permettre de limiter le recours aux produits industriels, de proposer une pâtisserie moins sucrée et de réduire les coûts. Autre enjeu majeur, la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Du local dans les assiettes

Au-delà des repas, la future cuisine centrale doit devenir un véritable outil au service du territoire. Elle contribuera à soutenir les producteurs et l'économie locale, tout en recréant un lien entre ce qui est produit au sein du territoire et ce qui arrive dans les assiettes de nos enfants.

La cuisine sera également pensée comme un lieu de sensibilisation à l'alimentation. Un couloir pédagogique permettra de découvrir le fonctionnement du bâtiment et de valoriser les métiers de la restauration.

Avec ses 2 500 m², le futur équipement sera conçu pour répondre aux nouvelles ambitions de la restauration collective. Les espaces de travail seront plus confortables,

ergonomiques et adaptés aux métiers de la cuisine. Les laboratoires de pâtisserie permettront de développer la production sur place. Le projet prévoit également des investissements spécifiques pour faciliter le recours aux bacs inox réutilisables accompagnés d'une laverie moderne.

Un nouvel outil pour les années à venir

Pour Vandœuvre, cette nouvelle organisation concernera directement les neuf cantines de la commune. Chaque jour, plus de 1 000 repas pourront ainsi être préparés dans cet équipement métropolitain avant d'être servis aux enfants vandopériens.

Qualité des repas, réduction du gaspillage, soutien aux filières locales, conditions de travail améliorées, sensibilisation à l'alimentation : la future cuisine collective veut ainsi régaler les papilles des petits et des grands.



Moins de stationnements pour plus de sécurité



Travaux rue Léon Blum

Vous avez peut-être remarqué que certaines places de stationnement disparaissent à proximité des passages piétons. Cette évolution répond à une règle nationale : mieux dégager la visibilité pour rendre les traversées plus sûres. Explications.

Assurer la sécurité de tous. Lorsqu'une voiture est garée juste avant un passage piéton, elle peut cacher une personne qui s'apprête à traverser. Un enfant, une personne âgée ou encore une personne en fauteuil peuvent ainsi être difficilement visibles pour un automobiliste. À l'inverse, le piéton ne voit pas toujours arriver les véhicules.

Pour éviter ces situations, la loi d'orientation des mobilités (LOM), adoptée par les députés et sénateurs en 2019, prévoit que les places de stationnement situées 5 mètres avant un passage piéton doivent être supprimées ou neutra-

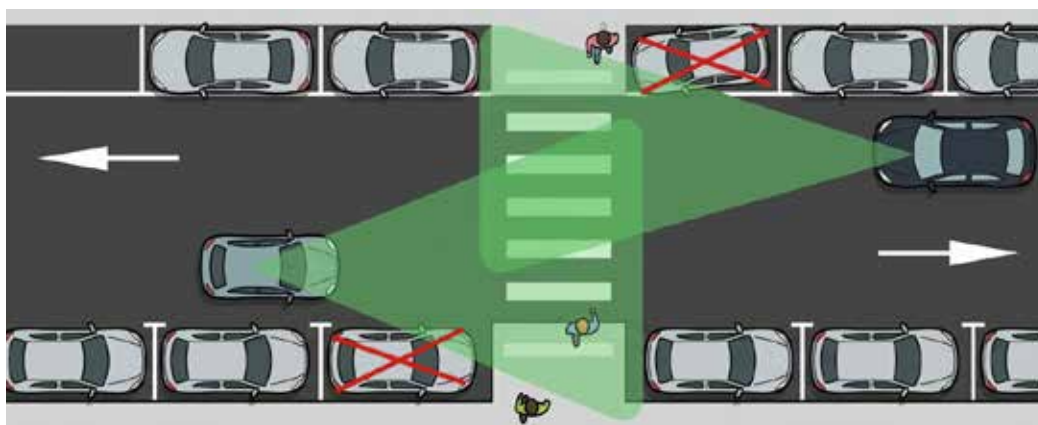
mées ou réaménagées. Cette règle s'applique progressivement aux places existantes, avec une mise en conformité pour les communes françaises, dont Vandœuvre, prévue d'ici au 31 décembre 2026.

Son objectif est simple : améliorer la visibilité entre les piétons et les automobilistes. En libérant l'espace juste avant le passage, les conducteurs peuvent mieux repérer les piétons et ces derniers peuvent davantage anticiper l'arrivée d'un véhicule.

Concrètement, les places concernées peuvent être supprimées ou neutra-

lisées et l'espace libéré peut être réaménagé. Les places concernées ne disparaissent pas simplement pour réduire l'offre de stationnement. Leur suppression participe à une réflexion sur le partage de l'espace public et la sécurité de tous les usagers.

Une évolution de l'espace public qui contribue à rendre les déplacements à pied plus sûrs, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Cinq mètres de visibilité en plus, c'est une traversée plus sûre.



Suppression obligatoire des 2 places de stationnement illustrées par une croix rouge.

Création d'un ascenseur au Château du Charmois

Le château du Charmois, monument emblématique de la commune, présente depuis plusieurs années des difficultés en matière d'accessibilité, notamment pour accéder aux étages. Pour y remédier, l'installation d'un ascenseur a été lancée.

Celui-ci permettra de rendre l'ensemble du bâtiment plus accessible, y compris aux personnes à mobilité réduite, offrant ainsi la possibilité à tous de profiter pleinement des différentes salles réparties sur les trois niveaux du château.

Entièrement vitré, le futur ascenseur sera installé du côté de l'allée Gilles le Provençal, à proximité de l'entrée donnant accès au rez-de-jardin, déjà accessible aux personnes à mobilité réduite. Il permettra de rejoindre facilement les différents niveaux du château et de profiter pleinement de ses salles.

Le chantier lancé

Les travaux avancent actuellement à bon rythme, conformément au calendrier. Les ouvertures nécessaires à l'installation de l'ascenseur ont déjà été réalisées au niveau du rez-de-chaussée et du 2^e étage. Tandis qu'à l'heure d'écrire ces lignes, l'ouverture du 3^e étage est en cours. Une ouverture



Grâce à cet aménagement, les différents niveaux du Château du Charmois pourront être accessibles à tous

dans le mur porteur du château permettant l'accès aux futurs WC accessibles aux personnes à mobilité réduite a également été réalisée.

En parallèle, les travaux se poursuivent à l'intérieur du château avec la réalisation des deux accès de l'ascenseur ainsi que les aménagements au niveau des sanitaires.

Prochaine étape : faire entrer l'ascenseur dans le château !

Durant les prochaines semaines, le chantier se poursuivra avec la réalisa-

tion de l'enduit extérieur de façade et de la fosse qui accueillera l'ascenseur. Viendra ensuite l'étape fatigante de la pose du pylône vitré et de l'ascenseur.

Avec cet aménagement, les différents niveaux du Château du Charmois pourront être accessibles à tous. Une nouvelle étape importante pour préserver ce lieu emblématique tout en permettant au plus grand nombre d'en profiter pleinement.

Ouverture des portes prévue au printemps 2027.

40 ans de culture au Château du Charmois



Créée en 1986, l'association du domaine du Charmois fut fondée par la municipalité à la suite de l'achat du Château en 1982, afin de gérer son utilisation. En 2016, cette association est devenue l'Association Culturelle du Château du Charmois (ACCC). Elle organise diverses manifestations, en particulier des conférences mensuelles, sur des thèmes très variés : société, histoire locale, sciences, nature, musique, arts...

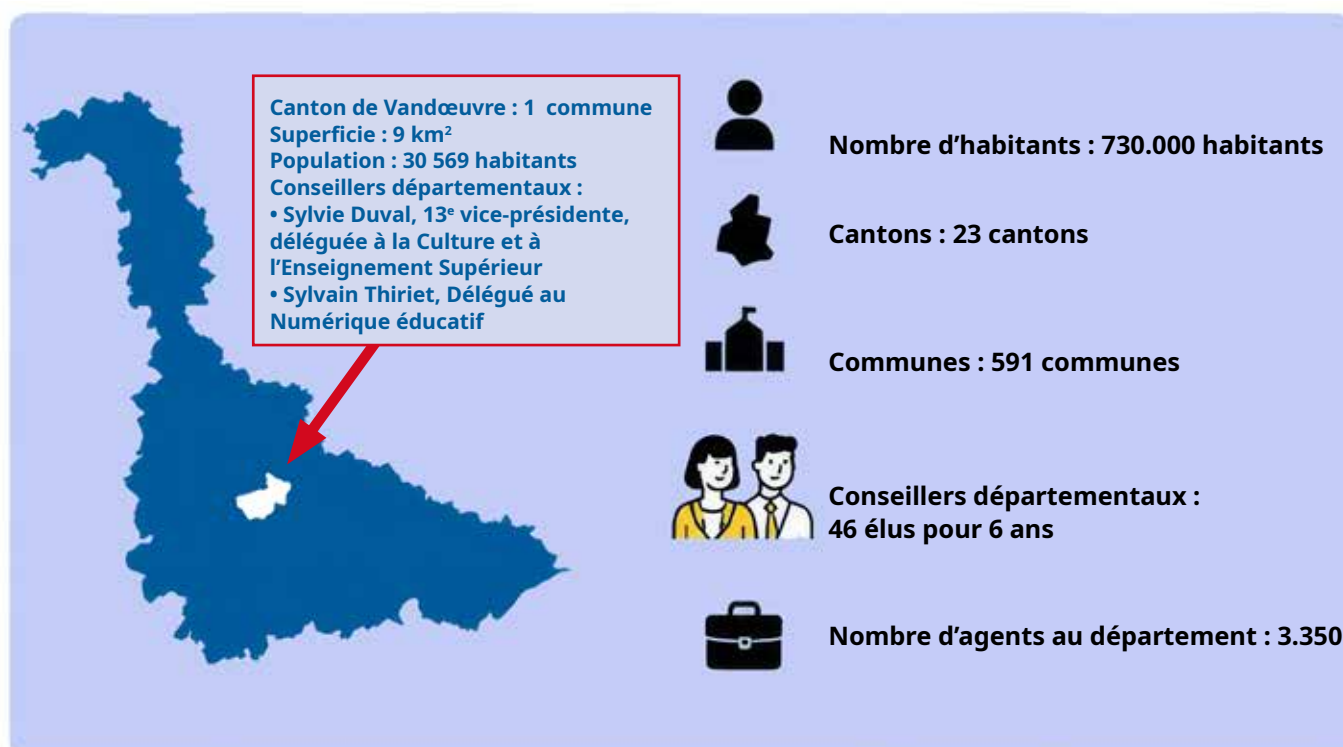
Pour fêter ses « 40 ans de culture », elle vous propose d'assister au concert exceptionnel du pianiste humoriste Roberto d'Olbia, samedi 10 octobre à 20h à la salle des fêtes Bernie Bonvoisin.



Billetterie en ligne
<https://www.helloasso.com/associations/association-culturelle-du-chateau-du-charmois>



Quel est le rôle



Créés pour assurer un équilibre entre les communes et l'État, les Départements jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne. Solidarités, collèges, routes, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap... Leurs compétences sont nombreuses et touchent directement les habitants. Décryptage.



Éducation

66 collèges publics
 Restauration scolaire
 Construction, rénovation, fonctionnement



Solidarité

Revenu de solidarité active (RSA)
 Personnes âgées et en situation de handicap accompagnées
 Protection de l'enfance
 Santé



Transition écologique

Préservation biodiversité
 Gestion espaces naturels et forêts
 Aménagement voies vertes



Infrastructures et mobilité

Entretien des routes
 Entretien ouvrages d'art
 Installation bornes de recharges électriques



Culture

Bibliothèques et médiathèques
 Financement festivals

du Département ?



« Un acteur de proximité avec un rôle majeur »

Sylvain Thiriet

Sylvain Thiriet, élu municipal et départemental, nous explique le rôle du Département. Et les actions qu'il mène au quotidien en faveur des habitants, des associations et de la Ville.

Quel rôle joue le Département à Vandœuvre ? Où peut-on retrouver ses services ?

Le Département est un acteur de proximité, même si son rôle est parfois moins visible que celui de la Ville ou de la Métropole. À Vandœuvre, l'un des principaux points de contact est la Maison des Solidarités, installée aux Pinsons. C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement ouvert à tous les habitants qui ont besoin d'être renseignés ou accompagnés dans leurs démarches. On peut notamment y trouver des réponses concernant le RSA, les difficultés sociales ou familiales, l'accompagnement vers l'autonomie, mais aussi être orienté vers les bons interlocuteurs. Le Département intervient également auprès des associations et des différents acteurs du territoire. L'objectif est d'être au plus près des habitants et de leurs besoins.

Le Département apporte également un soutien financier important aux associations. Comment cela fonctionne-t-il ?

Le Département accompagne les associations notamment à travers le dispositif « Appui aux territoires 54 », qui permet de soutenir des projets portés par les communes, les intercommunalités et les associations. Trois grandes priorités guident cette politique : la solidarité, la cohésion territoriale et la transition écologique. À Vandœuvre, cela représente environ 200 000 euros d'aides départementales chaque année pour les associations vandopériennes. Ces financements permettent de soutenir des projets concrets très différents. Dernièrement, le club d'escrime, l'USV Handisport ou encore l'ALB Gym ont ainsi bénéficié de l'aide du Département. C'est une manière très concrète de faire vivre le tissu associatif local et de permettre aux associations de développer leurs activités.

Au-delà des associations, le Département participe-t-il aussi aux grands projets qui transforment Vandœuvre ?

Oui, et c'est un aspect essentiel de son action. Le Département participe au financement de plusieurs projets structurants pour la commune. Il a notamment apporté 150 000 euros pour la future Maison de la Chanson et 150 000 euros pour la Maison de santé des Nations, deux équipements qui répondent directement aux besoins des habitants. Il accompagne également le projet de la future MJC Étoile (à hauteur de 800 000 €), qui s'inscrit dans la transformation du quartier Vand'Est avec la démolition de l'ancien centre commercial Jeanne-d'Arc. Enfin, le Département joue un rôle majeur dans le fonctionnement et l'entretien des deux collèges vandopériens, Simone-de-Beauvoir et Jacques-Callot.



Chaynesse Khirouni (2^e à gauche), Présidente du Département de Meurthe-et-Moselle, était en visite à Vandœuvre pour découvrir les projets financés par le Département. Elle était accompagnée par Sylvain Thiriet et Sylvie Duval, tous deux Conseillers départementaux.

Ces établissements accueillent plusieurs centaines de jeunes et font partie des compétences obligatoires du Département. Derrière ces bâtiments et ces financements, il y a donc une volonté : investir dans les services publics, accompagner les habitants et contribuer au développement équilibré de Vandœuvre.

Du changement rue du Morvan



Travaux rue du Morvan

Le chantier du CHRU de Brabois entre dans une nouvelle phase. Il prévoit la création d'un giratoire face à l'entrée de l'établissement. Une étape qui nécessite la fermeture temporaire d'une partie de la rue du Morvan à la circulation. Explications.

Pourquoi ces travaux ?

Dans le cadre des travaux de transformation du CHRU de Brabois, l'État prévoit la création d'un **nouveau carrefour giratoire devant l'entrée de l'hôpital**. Cet aménagement doit permettre de mieux organiser et séparer les différents flux de circulation (engins de chantier, automobiles du personnel et des visiteurs) liés à l'établissement, en prévision des travaux à venir sur le site hospitalier.

Pour réaliser ce futur giratoire, une partie de la rue du Morvan, située face à l'entrée du CHRU, doit être temporairement fermée à la circulation. Les premiers travaux ont débuté le **14 août**. Cette première phase a été consacrée aux interventions sur les réseaux existants.

Une fermeture d'environ deux mois et demi

À partir de **mi-septembre**, sous réserve de l'avancement du chantier, la rue du Morvan sera fermée à la circulation sur la portion concernée. Cette fermeture devrait durer environ deux mois et demi. Elle correspondra à la phase principale du

chantier : réalisation de la voirie, aménagement des abords et création du futur carrefour giratoire.

Pour autant, cette fermeture ne signifie pas que le CHRU ou les commerces deviennent inaccessibles. **Une voirie provisoire a été aménagée afin de maintenir l'accès au parking du CHRU.**

Les commerces restent accessibles

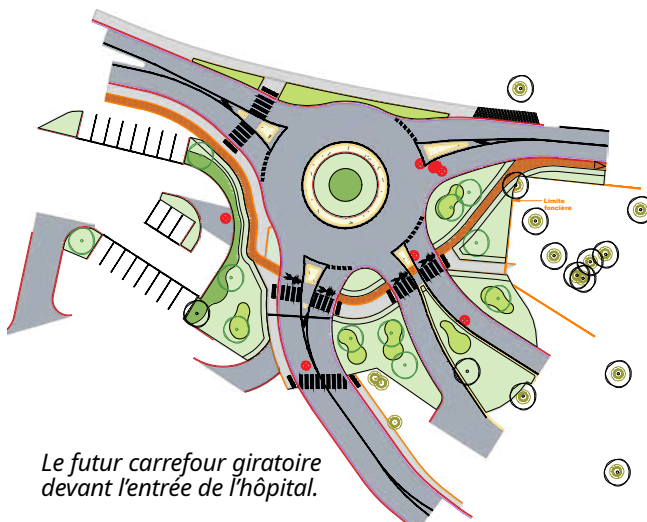
La proximité immédiate du chantier avec les commerces de la rue du Morvan constitue évidemment une contrainte importante. La Ville est consciente des difficultés que cette situation peut engendrer pour les commerçants, leurs salariés, leurs clients et les riverains.

C'est pourquoi elle a souhaité rechercher, avec les différents acteurs concernés, la **solution permettant de limiter au maximum les perturbations.**

Pendant toute la durée du chantier, **les commerces resteront ouverts et accessibles.**

Autre point important : la **rue d'Aquitaine conservera son sens de circulation**, permettant notamment aux usagers venant du CHRU d'accéder aux commerces et à leur parking.

Ce maintien répond à une demande exprimée par les commerçants et permet de conserver un itinéraire d'accès depuis l'hôpital.



Le futur carrefour giratoire devant l'entrée de l'hôpital.

La Tour infernale du 4 rue d'Hollande

Suite à plusieurs incendies, les habitants d'un immeuble de 15 étages ont été privés pendant plusieurs mois de leurs ascenseurs. L'intervention du bailleur social MMH a permis la remise en marche de l'un d'entre eux, pendant l'été.

Appuyer sur le bouton. Voir un voyant s'allumer. Les portes s'ouvrent jusqu'à laisser apparaître une cabine et son inévitable miroir, dans lequel on aperçoit son reflet.

Une scène du quotidien qui paraît totalement anodine et pourtant. Les habitants de l'immeuble du 4 rue d'Hollande l'ont attendue pendant près de trois mois. Trois mois durant lesquels le simple fait de sortir de chez soi relevait du véritable parcours du combattant.

À la suite de trois incendies, les deux ascenseurs de cet immeuble étaient devenus inutilisables. Pour les habitants, et notamment pour les personnes âgées, les familles avec de jeunes enfants ou les personnes à mobilité réduite, le quotidien s'était considérablement compliqué.

Seul moyen de sortir, prendre les escaliers. Des porteurs de la société SAMV ont été réquisitionnés pour monter les courses, les packs d'eau et parfois aider certains habitants à rejoindre leur appartement.

Une situation qui a rapidement mobilisé le bailleur social MmH, en lien avec la Ville, afin de trouver une solution et permettre le retour à un fonctionnement



L'immeuble du 4 rue d'Hollande

normal. Après trois mois d'intervention et de travaux, un premier ascenseur a finalement pu être remis en service à la fin du mois de juillet.

Une remise en marche accueillie comme une véritable libération par les habitants. « *La Tour infernale* », comme certains ont pu surnommer l'immeuble au fil de ces dernières semaines, retrouve ainsi un peu de sérénité.

Si le second ascenseur doit encore faire l'objet d'interventions, la remise en fonctionnement du premier constitue une étape importante.

Elle permet aux habitants de retrouver davantage d'autonomie et surtout un quotidien plus simple, après une période éprouvante, particulièrement durant la canicule.

Louis Vallée sacré Champion de France

À 17 ans, Louis Vallée, licencié au Vandœuvre-Échecs, confirme son immense potentiel. Sacré Champion de France U18 en parties lentes au printemps dernier, il s'impose comme l'un des plus grands espoirs français de la discipline.

Né le 29 septembre 2008, il découvre les échecs en 2014 à Grenoble, avant de poursuivre sa progression à Lyon. En 2020, il rejoint Vandœuvre-Échecs, où il dispute aujourd'hui sa sixième saison. Depuis, son ascension est fulgurante. Titulaire du titre de maître FIDE, il affiche un classement Elo de 2 401 points et figure désormais à la 65^e place française toutes catégories.

Son palmarès témoigne de cette progression constante : deux titres de vice-champion de France en parties rapides (U16 en 2024 et U18 en 2025), un titre de champion de France U18 en blitz en 2025 et, surtout, le sacre national U18 en parties lentes en avril dernier, la compétition de référence dans le monde des échecs.

Une performance qui lui ouvre les portes de l'équipe de France jeunes, avec une participation aux championnats du monde U18 en Italie. Habitué des plus grandes compétitions, il a également disputé trois éditions du Top 16 avec l'équipe première de Vandœuvre, décrochant en 2025 la médaille du meilleur 7^e échiquier.

Chez les jeunes, il compte déjà six participations au Top Jeunes, dont quatre sous les couleurs vandopériennes.

Au-delà des résultats, le jeune champion tient à mettre en avant l'esprit qui anime le club. Lors des derniers championnats de France, joueurs, entraîneurs et accompagnateurs partageaient un même gîte dans une ambiance à la fois



Louis Vallée
(Photo © europe-echecs.com)

studieuse et conviviale. « Je suis convaincu que cet esprit de groupe a largement contribué à mes performances et a rendu ce tournoi inoubliable. »

Une belle illustration des valeurs de Vandœuvre-Échecs, où l'excellence sportive se conjugue avec solidarité et convivialité.

Razmik Israelyan, sur la plus haute marche

À seulement 20 ans, Razmik Israelyan s'est offert le titre de champion de France de lutte dans la catégorie U20 - 97 kg. Une véritable lutte de classe.

Les 28 février et 1er mars derniers, à Schiltigheim, Razmik Israelyan s'est illustré lors du championnat régional Grand Est de lutte. Engagé dans la catégorie U20 -97 kg, le jeune lutteur a réalisé un parcours remarquable et a décroché la médaille d'or, confirmant ses ambitions pour la suite de la saison.

Un mois plus tard, direction Val-de-Reuil, en Normandie, pour le championnat de France jeunes, organisé le 11 avril au complexe sportif Jesse Owens. Face aux meilleurs lutteurs français

de sa catégorie, Razmik n'a pas tremblé. Il s'impose au terme de combats maîtrisés et de victoires sans appel.

Avec cette première place en U20 -97 kg, le Vandopérien devient ainsi champion de France. Une consécration qui vient récompenser son travail, sa détermination et les nombreuses heures consacrées à sa discipline.

Une performance dont Vandœuvre peut être fière et qui témoigne, une nouvelle fois, de la richesse de ses talents sportifs.



Razmik Israelyan

Conseil Municipal du 22 juin 2026

● Nomination de Monsieur Gérard KIEGER citoyen d'honneur de la Ville



Ancien combattant de la guerre d'Algérie, engagé comme appelé du contingent, et président durant de nombreuses années du comité local de la FNACA, il s'est particulièrement investi dans le devoir de mémoire, les cérémonies patriotiques et la transmission aux jeunes générations. Il a également mené une importante carrière dans la fonction publique, jusqu'aux fonctions de Trésorier-payeur général. Décédé le 23 avril 2026, la commune souhaite ainsi rendre hommage à son engagement patriotique, associatif et humain.

Approbation du Projet Éducatif de Territoire 2026-2029

Le Conseil municipal est invité à approuver le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2026-2029, qui coordonne les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour les enfants de 3 à 18 ans. Il s'appuie sur quatre priorités : santé et bien-être, inclusion et lutte contre les discriminations, développement durable et environnement, culture et citoyenneté. Élaboré avec les acteurs éducatifs et institutionnels locaux, il vise l'épanouissement, l'émancipation et la réussite des jeunes. Le PEDT sera adopté pour trois ans, avec une évaluation annuelle permettant d'ajuster les actions.

Convention d'objectifs et de financement avec la CAF - soutien aux formations BAFA CTG

La délibération vise à renouveler la convention avec la CAF permettant de financer les formations BAFA et BAFD dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG). La convention précédente étant arrivée à échéance le 31 décembre 2025, il est proposé de la renouveler pour 5 ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Convention relative au dispositif « Argent de poche »

La délibération propose de renouveler le dispositif « Argent de poche » pour la période 2026-2030, destiné aux jeunes de 15 à 21 ans. Il leur permet de réaliser des travaux d'utilité collective, en échange d'une gratification pouvant financer un projet ou une sortie. La Ville de Vandœuvre-lès-Nancy s'engage à participer à hauteur de 3000€ par an, dans le cadre d'un partenariat avec l'État, la Métropole, plusieurs communes, bailleurs, associations et structures jeunesse.

Mise en place d'un projet de solidarité internationale avec des jeunes du QPV en collaboration avec l'association NO NA ME

La délibération propose la mise en place d'un projet de solidarité internationale au Sénégal, destiné à une douzaine de jeunes, majoritairement issus du QPV « Les Nations », en partenariat avec l'association NO NA ME. Le séjour d'environ 10 jours vise à favoriser la responsabilisation, le vivre-ensemble, l'ouverture interculturelle et l'engagement citoyen, à travers des actions concrètes : construction d'un puits, sécurisation et végétalisation de la cour d'une école à Tawa Fall.

En amont, les jeunes participent au financement du projet (14 000€ déjà mobilisés) par des chantiers éducatifs encadrés par les services municipaux. Le budget global est estimé à 52 000€, financé par ces actions et des subventions. Le Conseil municipal est invité à approuver le projet et à autoriser le Maire à signer la convention avec NO NA ME.

Adhésion de la ville à l'association « Initiative Grand Nancy »

La Ville de Vandœuvre-lès-Nancy propose d'adhérer à Initiative Grand Nancy, association qui accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises grâce notamment à des prêts d'honneur sans intérêt, un suivi personnalisé et un parrainage par des professionnels. En 2025, l'association a financé 68 projets, pour 427 000€ de prêts d'honneur, ayant généré plus de 9M€ de financements bancaires complémentaires, dont 6 projets à Vandœuvre. L'adhésion, d'un montant de 300€ par an, vise à renforcer l'accompagnement des entrepreneurs et le réseau économique local. Le Conseil municipal est également appelé à désigner un représentant de la commune au sein de l'association : Madame Samira Daghmous.

Enquête séniors - contrat de prestation avec la SPL ALOHE

La délibération vise à finaliser l'enquête menée auprès des seniors de plus de 65 ans vivant dans le parc privé afin de mieux connaître leurs besoins, notamment en matière de fragilité, d'adaptation du logement et de confort thermique. Sur plus de 2 200 ménages sollicités, 860 questionnaires ont été recueillis, soit un taux

de participation de 38%, supérieur à l'objectif de 33%. Les résultats seront exploités avec l'Université de Lorraine et le gérontopôle, puis partagés avec les partenaires afin d'établir une analyse par quartier. La délibération propose enfin de finaliser la prestation confiée à la SPL ALOHE, avec une rémunération des dernières enquêtes plafonnée à 10 000€, et autorise le Maire à signer la convention et les documents nécessaires.

Convention de servitudes avec ENEDIS - Borne IRVE - Parking rue du Général Frère

La délibération autorise la mise en place d'une servitude au profit d'ENEDIS sur le parking de la rue Général Frère, afin de permettre le raccordement électrique d'une future borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Concrètement, ENEDIS pourra poser et entretenir une canalisation souterraine d'environ 38 mètres sur la parcelle communale. En contrepartie, la Ville percevra une indemnité forfaitaire de 20€.

Attribution de subventions sur projet - 2^e trimestre 2026

Le Conseil municipal attribue des subventions à 11 associations (Accès Réussite, Réponse, Nancy Jazz Pulsations, Société Lorraine d'Astronomie, Coopérative Paul Bert Élémentaire, Les résidents du parc Sainte-Camille, Première compagnie de tir à l'arc, FC Nurhak Vandœuvre, Karaté club Brichambeau, Vandœuvre Lutte, La Culture Ambulante) pour un montant total de 21 985 euros.



Groupe Socialistes et apparentés

L'accès aux soins demeure une problématique quasi quotidienne pour de nombreux habitant-e-s qui rencontrent des difficultés réelles pour prendre en charge leurs problématiques de santé. En effet, le départ en retraite sans successeur pour certains praticiens, la réduction des plages horaires de consultation, la prise de rendez-vous via des plateformes téléphoniques ou numériques sans contact direct avec le médecin sont autant de contextes qui peuvent induire un sentiment compréhensible d'isolement, voire d'inquiétude...

Il nous faut être particulièrement attentifs aux plus précaires éloignés ou n'ayant pas recours aux soins, sans omettre ceux qui n'ont pas pris conscience de leur état de santé réel. Alors même que l'impact indirect du Covid a pu parfois altérer l'état de santé d'une partie de la population en raison d'un possible retard dans les campagnes de dépistage voire dans le suivi de certaines maladies sévères et/ou chroniques.

Afin de permettre à chacun d'accéder au juste soin dans des conditions plus satisfaisantes ; la commune se devait d'être proactive et innovante afin de s'adapter aux nouvelles modalités d'exercice de la profession de soignant, incluant entre autres les aspirations légitimes exprimées par les professionnels. C'est donc déjà le cas pour notre collectivité en contribuant à développer l'exercice coordonné entre professionnels de santé (importance du « parcours de soins »), en favorisant l'implantation de maisons de santé pluriprofessionnelles, en déployant un espace de prévention et promotion en santé directement accessible aux usagers et partenaires au sein d'un futur pôle urbain de santé des Nations, en ayant conscience des évolutions réglementaires concernant l'exercice de la profession d'infirmier-e, et de l'émergence de nouveaux métiers du soin (assistants médicaux, infirmier-e-s en pratiques avancées..).

Le déploiement envisagé de médiateurs en santé (favorisant entre autres, l'interface entre les professionnels et les publics éloignés du soin, les sensibilisant au plus près

de leur quotidien, améliorant l'accès aux droits, favorisant les actions de dépistage..) et l'intégration de la santé en matière d'aménagement de l'espace public sont d'autres points clefs de notre action.

Ainsi, notre collaboration effective avec les acteurs nombreux et variés du monde de la santé, du champ sanitaire et social, du milieu associatif, est un enjeu fondamental pour répondre, aux besoins élémentaires comme complexes de nos concitoyens en matière d'accès aux soins et de santé.

Vandœuvre en transition pour un avenir durable

L'écologie, notre meilleure alliée pour une ville respirable

L'été qui s'achève a de nouveau éprouvé notre quotidien à Vandœuvre. Entre vagues de chaleur étouffantes, épisodes de sécheresse prolongés qui impactent fortement le monde agricole et la nature, les incendies qui marquent les paysages et nos esprits, le constat est sans appel : le changement climatique n'est plus une menace distante ou un concept abstrait. Il s'invite concrètement dans nos quartiers, modifiant nos habitudes et impactant la santé de toutes et tous, en particulier des plus vulnérables. Face à ces urgences, une certitude s'impose : la transition écologique de Vandœuvre et des territoires ne peut pas attendre, elle doit s'accélérer.

Loin d'être une contrainte ou une « écologie punitive » si souvent caricaturée, la démarche écologiste apporte au contraire des solutions pratiques, désirables et bienveillantes. Prendre en compte le climat dans chaque projet municipal, c'est tout simplement protéger notre cadre de vie, la biodiversité urbaine et garantir notre avenir commun. Cette adaptation de notre commune passe d'abord par le végétal et l'eau. Continuer et accroître la plantation d'arbres et préserver scrupuleusement notre patrimoine arboré constituent nos meilleurs atouts pour rafraîchir l'air. Parallèlement, la désimperméabilisation des sols doit se poursuivre pour redonner

à la terre sa capacité d'absorption et lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Mais l'adaptation se joue aussi dans nos logements. Nous devons dans la mesure du possible rénover le bâti existant et mieux construire le neuf : logements traversants pour faire circuler l'air, volets et protections solaires systématiques. Garantir un habitat frais, digne et économe sans dépendre de climatiseurs énergivores est au cœur de l'urbanisme écologiste de demain.

Nous ferons le point avec les bailleurs sociaux sur les actions envisagées et agirons sur le patrimoine communal avec bien entendu les écoles en priorité.

L'écologie est une opportunité formidable pour transformer Vandœuvre en une ville plus douce, plus fraîche et plus solidaire. Continuons à bâtir ensemble une commune résiliente, adaptée aux réalités d'aujourd'hui et prête pour les défis de demain.

Groupe communistes et républicains

En finir avec les politiques climaticides

Comment ne pas revenir, dans le cadre de cette tribune, sur les multiples épisodes caniculaires que nous avons connus ces derniers mois ?

Notre monde brûle, les peuples suffoquent et notre humanité commune vacille.

Il ne s'agit plus de savoir si on croit ou non au dérèglement climatique, ni si on pense que notre Terre peut encore endurer cela longtemps. Le réchauffement climatique impacte déjà nos vies, mutile des régions et cause des victimes. Non, la seule question qui vaille est celle de savoir quand nous rompons avec le système capitaliste, responsable de la destruction de la nature et du vivant. Pour imposer d'autres modes de production, de consommation et de vie.

Plus nous tarderons, plus la rupture sera brutale, violente et sans transition. Et plus les dégâts seront importants.

Évidemment, on peut et on doit d'ores et déjà s'adapter. Comme

cela a été et continue d'être fait sur Vandœuvre, en rénovant le bâti, en végétalisant plus, etc. Mais est-ce suffisant ? Non.

Chaque été devient le « plus chaud jamais vécu », il commence de plus en plus tôt, se termine de plus en plus tard et affecte tous les domaines de la société, l'éducation de nos enfants, l'hospitalisation des personnes en souffrance, la saisonnalité de l'agriculture, les conditions de travail et d'habitat.

Le changement climatique est déjà lancé, mais nous pouvons et devons agir pour l'avenir et limiter les dégâts. Les États à eux seuls ne parviennent pas à répondre à la crise et le soutien des pays voisins est à chaque fois nécessaire. Mais il se fait toujours de manière pressante, sans réflexion sur ce qui nous mène à cette impasse. Alors que les gouvernements augmentent les budgets militaires, ils refusent d'allouer des millions pour la prévention, la sécurité civile ou les forêts. Ce n'est pas de l'inaction climatique. Ce sont des politiques climaticides qui devraient être interdites !

Il convient désormais de produire non pas ce que la société consumériste veut, mais ce dont les peuples ont besoin et mettre en commun les savoirs, les pouvoirs et les richesses en nationalisant les moyens.

L'urgence de notre temps est donc bel et bien à ce que l'on appelle tout simplement ... le communisme.

Groupe Société civile

Un été à Vandœuvre, et maintenant la rentrée

L'été se termine. Pour beaucoup de Vandopériens, les vacances auront été l'occasion de souffler, de profiter de leur famille et, pour ceux qui sont restés à Vandœuvre, de bénéficier des nombreuses animations proposées dans notre ville.

City Plage, les activités sportives, Un été Chapitô, les concerts et les différentes animations ont permis à de nombreuses familles de profiter de l'été sans forcément partir loin. Cette offre est importante, particulièrement pour les familles qui ne peuvent pas toujours partir en vacances.

La rentrée est maintenant là. Et avec elle, les préoccupations du quotidien reviennent rapidement : le coût des courses, les dépenses liées aux enfants, les factures, les transports, le logement ou encore l'accès aux services.

C'est aussi dans ces moments que le rôle d'une ville prend tout son sens. Une commune ne peut pas répondre à toutes les difficultés, notamment lorsque celles-ci dépendent de décisions nationales. Mais elle peut être présente, écouter, accompagner et agir sur ce qui relève de ses compétences.

Dans une période où l'actualité nationale est particulièrement chargée et où une nouvelle échéance présidentielle se profile, nous pensons qu'il est essentiel de garder les pieds sur terre. Les débats nationaux ont leur importance, mais ils ne doivent pas nous faire oublier ce que vivent quotidiennement les habitants.

À Vandœuvre, nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif, sportif et culturel particulièrement riche. Cette richesse doit continuer à être un point d'appui pour renforcer le lien entre les habitants et permettre à chacun de trouver sa place dans notre ville.

Notre responsabilité est simple : rester au contact du terrain, écouter les habitants et regarder concrètement ce qui peut encore être amélioré.

La rentrée doit être celle du retour aux réalités, mais aussi celle de nouveaux projets. C'est dans cette proximité, dans le dialogue et dans l'action quotidienne que nous voulons continuer à nous investir pour Vandœuvre.

Groupe L'Après

La démocratie en action !

La démocratie ne peut pas se résumer à glisser un bulletin dans l'urne tous les six ans. Elle doit vivre au quotidien, au plus près des habitantes et des habitants.

À Vandœuvre, le budget participatif est l'un des outils qui permettent cette implication citoyenne. Proposer une idée, échanger autour des besoins d'un quartier, choisir des projets puis les voir se concrétiser c'est permettre à chacune et chacun

de prendre part, à son échelle, aux décisions qui améliorent notre cadre de vie.

Pour L'APRÈS, cette question démocratique est essentielle. Nous défendons une société dans laquelle les pouvoirs, comme les richesses et les savoirs, sont davantage partagés. Cette ambition commence aussi dans nos communes.

Mais la participation citoyenne ne doit jamais devenir un simple affichage. Elle doit être accessible à toutes et tous, notamment à celles et ceux que l'on entend trop peu. Elle doit s'accompagner d'information, de transparence et d'un véritable suivi des projets retenus.

Nous voulons continuer à renforcer cette démocratie de proximité et encourager les habitantes et les habitants à devenir pleinement acteurs de leur ville.

Parce qu'une ville se construit avec ses habitants, et pas seulement pour eux.

Groupe « Changer Vandœuvre » Quelques mots d'un été tout en chaleur et indigeste :

Conseil municipal du 22 juin dernier de plus de 4 heures sans climatisation : notre groupe a su néanmoins être proactif et interpeller à de nombreuses reprises la majorité municipale, et le public a pu assister à des débats en fin de séance houleux voir nauséux.

L'annulation d'événements en cascade (fête des associations, ...) et malheureusement de nombreux troubles liés à ces conditions climatiques.

Des concitoyens en souffrance, par la chaleur ou les violences urbaines à répétition dans plusieurs quartiers. Feux d'artifice, tirs de mortiers, voitures incendiées ou protoxyde d'azote, chacun a subi à un moment les conséquences de ces comportements dangereux. Cet été à Vandœuvre, nous avons tous vécu ces quatre vagues de canicule avec difficulté en recherchant des solutions de rafraîchissement pour tous les concitoyens, en particulier les plus fragiles. Après ces mois compliqués, voici

le temps de la rentrée nationale, avec l'agitation en vue des élections 2027, mais surtout municipale, et les dossiers imposants qui s'annoncent :

Les Nations, dont l'état et les squatteurs de tous types font fuir les clients ;

L'échangeur autoroutier de Brabois, indispensable et urgent avec le futur déménagement des services hospitaliers sur le plateau ;

La sécurité à renforcer sur notre territoire ! Un désengagement politique local qui est aussi marqué par l'absence de réunions du conseil municipal : 22 juin, 5 octobre pour le prochain, soit plus de 3 mois entre les 2, et un non-respect du Code des collectivités territoriales sur les délais légaux : notre ville mérite une attention et une considération accrues. Un vote de décisions par trimestre, c'est forcément un retard dans la mise en œuvre des actions ! Nous restons actifs, vigilants et à votre écoute à tout moment. Notre mandat est avant tout pour vous représenter, vous rencontrer et porter votre voix auprès des instances municipales.

Changer Vandœuvre : Marc SAINT DENIS, Dominique RENAUD, Grégory MOCCHETTI, Ann HEYENBROCK, Léopold BARBIER, Catherine ROLIN
Facebook et Instagram : Changer Vandœuvre
Mail : contact@changer-vandoeuvre.fr

Le collectif Vandœuvre Insoumise et Populaire Israël commet un génocide à Gaza. Le monde se tait.

Depuis près de trois ans, la population palestinienne de Gaza subit une catastrophe d'une ampleur immense. Plus de 73 000 Palestiniens ont été tués, dont plus de 21 000 enfants, et plus de 174 000 blessés. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées. Les habitations, les écoles, les hôpitaux et les infrastructures civiles ont été massivement détruits. L'accès à l'eau, aux soins, à la nourriture et à l'aide humanitaire reste profondément dégradé.

Et pendant que cette tragédie se poursuit, quelque chose d'autre se joue sous nos yeux : la difficulté croissante à simplement témoigner de ce qui se passe. La censure par France 5 des propos d'Adèle Haenel dénonçant le génocide à Gaza en est un exemple honteux. Plus grave encore, le scandale d'état suite aux révélations de Complément d'enquête autour du traitement réservé à Rima Hassan : le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez est accusé d'avoir contribué à diffuser auprès de journalistes des informations diffamatoires au sujet de notre eurodéputée franco-palestinienne lors de sa garde à vue.

Quand les victimes sont massacrées et que celles et ceux qui témoignent sont contestés, censurés ou attaqués, les collectivités locales doivent agir.

C'est précisément pour cela que nous avons proposé que Vandœuvre-lès-Nancy attribue sa citoyenneté d'honneur aux populations civiles palestiniennes ainsi qu'aux journalistes palestinien-nes travaillant dans les zones de conflit du Proche-Orient. Cet hommage est nécessaire. Nécessaire pour rappeler que derrière les chiffres, il y a des vies. Des enfants. Des familles. Des personnes qui avaient une maison, une école, un métier, des rêves et un avenir. Nécessaire aussi pour rendre hommage aux journalistes palestinien-nes qui continuent de documenter cette tragédie dans des conditions effroyables, parfois au péril de leur vie.

Nous demandons donc à Vandœuvre de témoigner de sa solidarité active aux Palestiniens-nes.

Parce qu'au milieu du silence, une ville peut au moins choisir de dire : nous vous voyons, nous vous entendons, nous ne vous oublions pas.

Gabriel JOHNSON • Groupe de la France Insoumise de Vandœuvre
vandoeuvre.insoumise.2026@hotmail.com
Voulez-vous nous rejoindre ? Rendez-vous sur Actionpopulaire.fr

Quartier Château d'Eau • 16 juin 2026



Les cambriolages et la sécurité routière ont été au cœur des discussions. Une hausse de 30 % des cambriolages est constatée sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy, particulièrement dans les quartiers pavillonnaires.

Ce phénomène dépasse largement le cadre communal. Les habitants sont invités à rester vigilants, attentifs à leur environnement et à renforcer la solidarité de voisinage. Tout fait suspect doit être signalé à la Mairie, à la Police municipale ou nationale, ou aux médiateurs. La Ville rappelle les dispositifs existants : vidéoprotection, limitation de la vente d'alcool en soirée et arrêté municipal contre l'usage du protoxyde d'azote. Les principales inquiétudes concernent les trottinettes électriques et certains vélos circulant à grande vitesse, parfois jusqu'à 40 km/h.

Plusieurs aménagements sont proposés : prolonger le marquage au sol à la sortie du parc, installer des barrières en quinconce et renforcer la signalisation avec des dispositifs réfléchissants. Le passage de la Ville à 30 km/h contribue également à renforcer la sécurité.

Quartier du Bois le Duc • 23 juin 2026



Les habitants ont échangé au sujet de la circulation notamment dans le Village. Les études réalisées montrent une vitesse moyenne de 35 km/h dans le secteur, aussi bien en montée qu'en descente.

Dans l'ensemble du village, la circulation et la pollution auraient diminué d'environ 50 %. Cette baisse de circulation se ressent aussi dans les rues du Vivarais et du Doyen Parisot, même s'il faut régulièrement rappeler la consigne d'éviter le Village aux employés du CHRU et des universités.

Quartier Loevenbruck • 28 mai 2026



Les habitants font part d'une forte inquiétude face à la recrudescence des actes de délinquance dans le quartier et souhaitent une présence renforcée des forces de sécurité, notamment la nuit. Le Maire rappelle que la Police municipale compte actuellement 17 agents, auxquels s'ajoutent 7 médiateurs intervenant sur l'ensemble du territoire et une douzaine de gardiens dans les parcs de loisirs et celui des sports.

Les échanges portent également sur les caméras nomades installées dans le quartier. L'une d'elles avait été temporairement déplacée vers un autre secteur nécessitant une surveillance renforcée, avant d'être rapidement réinstallée.

Deux nouvelles caméras nomades sont par ailleurs en cours d'acquisition, pour un coût de 17 000 € par équipement. Certains habitants souhaitent également l'installation de caméras fixes. La majorité des habitants, dont une dizaine de référents de quartier déjà identifiés, se déclarent favorables au dispositif « Voisins Vigilants et Attentifs » (VGA). Fondé sur la participation volontaire des habitants, il vise à renforcer la vigilance collective et la solidarité au sein du quartier.

Quartier Montet Octroi • 28 mai 2026



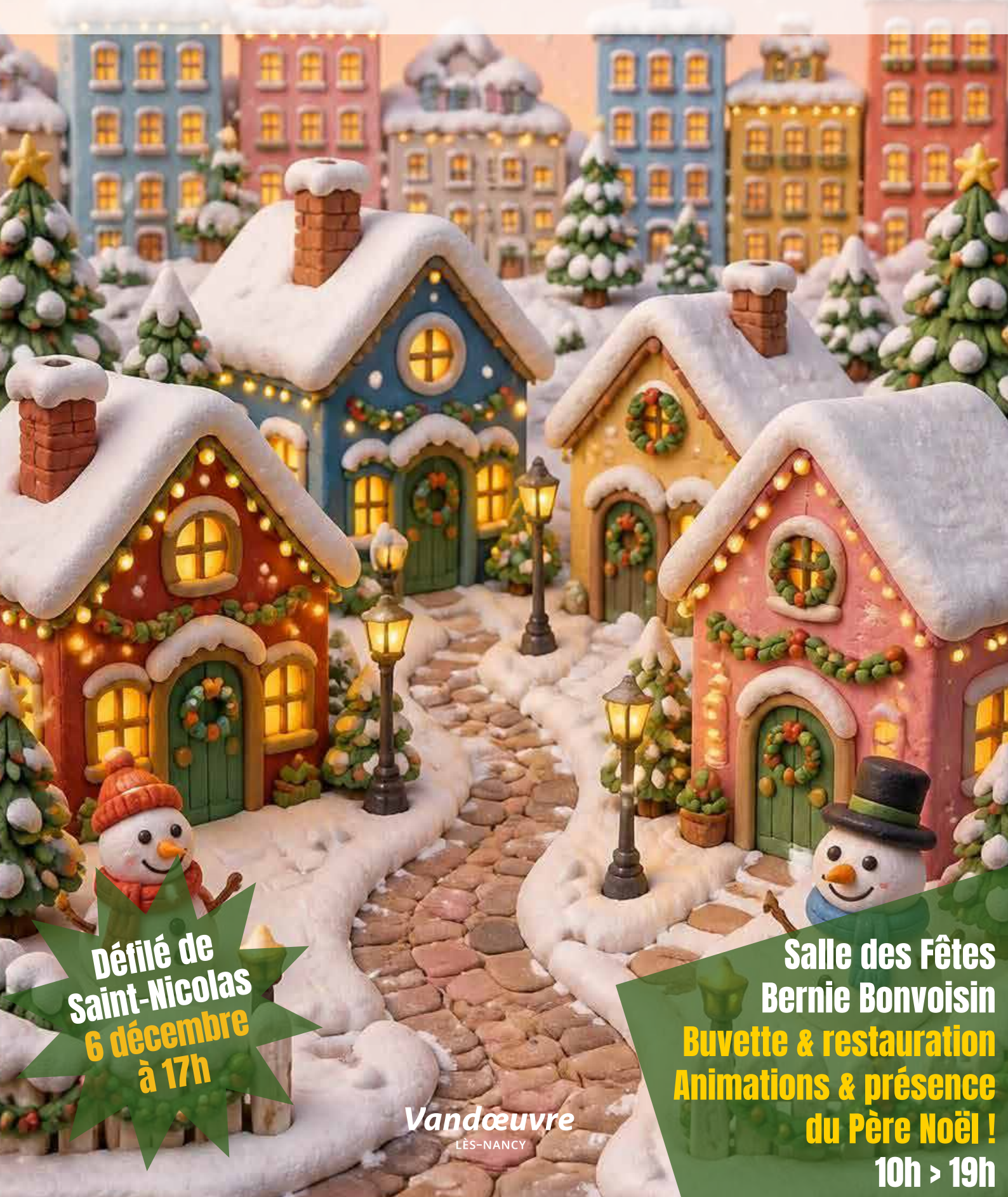
Les commerçants et les représentants du conseil syndical de la copropriété signalent la présence répétée de groupes de jeunes fumant dans la galerie marchande. Plusieurs pistes sont évoquées pour améliorer la situation : l'installation de panneaux rappelant l'interdiction de fumer dans les lieux publics couverts et la création d'un espace fumeurs dédié, aménagé à l'écart des espaces de passage.

La saturation récurrente du parking situé devant la galerie, propriété du magasin Match, est également au cœur des échanges. Le phénomène est particulièrement marqué dès les premières heures du matin et s'explique notamment par l'utilisation de cet espace comme parking relais par des automobilistes se rendant ensuite à Nancy en transports en commun.

Afin d'améliorer la rotation des véhicules et de faciliter le stationnement pour les clients et les commerçants, plusieurs solutions seraient possibles avec l'accord du supermarché Match : la création d'une zone bleue, la mise à disposition de disques de stationnement et la réservation d'emplacements spécifiques pour les livraisons.

Marché de Noël

SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026



**Défilé de
Saint-Nicolas
6 décembre
à 17h**

Vandœuvre
LÈS-NANCY

**Salle des Fêtes
Bernie Bonvoisin
Buvette & restauration
Animations & présence
du Père Noël !
10h > 19h**